

ENTREPRISES

«De nombreux salariés d'Engie sont toujours sur le terrain»

Propos recueillis par
Vincent Collen
@VincentCollen

Comment Engie assure-t-il la continuité d'activité pour les services considérés comme essentiels ?

Plus de 80 % de nos 170.000 salariés étant en Europe, le continent le plus affecté aujourd'hui, nous sommes particulièrement touchés par la pandémie. La majorité d'entre eux travaille habituellement sur le terrain, et ils sont nombreux à assurer des métiers absolument essentiels.

Je veux saluer et remercier ici les femmes et les hommes d'Engie dont la qualité professionnelle et le sens des responsabilités permettent chaque jour d'assurer le maintien de ces activités. En France, c'est le cas bien sûr pour l'approvisionnement en gaz et en électricité de nos 11 millions de clients. C'est aussi tous les services qui y sont associés, par exemple le dépannage des chaudières défectueuses. La semaine dernière, malgré la crise, nous avons réalisé plus de 18.000 dépannages. Parmi nos autres missions, également très importantes au maintien de la vie quotidienne, nous gérons le chauffage urbain à Paris via notre filiale CPCU, et dans de grandes villes comme Nantes, Rennes ou Reims. Certaines activités sont absolument cruciales. Par exemple, nous comptons plus de 80 établissements de santé parmi nos clients en Italie, plus de 330 en France. Il faut continuer à leur fournir du chauffage, de l'eau sanitaire

ou encore de la vapeur pour stériliser les équipements. Nous assurons aussi la chaîne du froid

pour des producteurs et distributeurs de produits alimentaires.

Pour les autres salariés, c'est le télétravail ?

Le travail à domicile concerne actuellement 35 % de notre effectif dans le monde, soit 55.000 personnes. Certains bâtiments sont quasiment vides. Au sein de la tour Engie de la Défense, le siège du groupe, il reste moins de 40 personnes, essentiellement pour les activités de trading du gaz et de l'électricité, contre 4.000 en temps normal.

Comment garantir la sécurité des employés qui ne restent pas chez eux ? Chez GRDF, filiale d'Engie, la CGT dénonce un manque de masques...

Notre priorité est d'assurer la sécurité de nos collaborateurs et de leurs proches. Comme toutes les entreprises, nous sommes confrontés à une difficulté d'approvisionnement de masques que nous nous attachons à résoudre. Notre bureau en Chine est, par exemple, mobilisé pour s'en procurer auprès de fabricants sur place et les expédier dans les filiales du groupe partout dans le monde. Pour la France, les restrictions imposées par le gouvernement dans un premier temps ont été levées, et nous passons des commandes en grande quantité.

Qui est concerné par le chômage partiel ?

D'abord, nous assurons la continuité des activités essentielles. Ensuite, beaucoup dépend de nos

clients. Lorsqu'ils maintiennent leur activité, nous poursuivons la nôtre à leurs côtés, en soutien. Mais nous ne pouvons pas intervenir sur un chantier de construction de bâtiment si celui-ci est interrompu par le maître d'ouvrage. Même chose pour les services assurés dans une usine si cette dernière est fermée. Enfin, la décision de poursuivre l'activité ou de l'interrompre lorsqu'elle n'est pas essentielle et dépend de nous est décidée au cas par cas, par les managers.

Au total, environ 10.000 des 75.000 salariés français sont en chômage partiel aujourd'hui, mais ce chiffre est amené à évoluer selon l'activité. Sur tous ces sujets comme sur la question des congés ou RTT pendant la crise, nous discutons avec nos organisations syndicales.

Engie pourra-t-il maintenir ses prévisions de bénéfices pour cette année ?

L'évaluation des conséquences de la chute des prix de marché de l'électricité et du gaz, des variations de taux de change pour nos filiales en dehors de la zone euro, du recul de l'activité pour certains métiers, de retards de certains projets, est en cours, comme les plans d'action sur lesquels nous travaillons. Il est encore trop tôt pour chiffrer l'impact de la crise sur notre activité.

L'investissement de vos clients dans les économies d'énergie et les renouvelables ne risque-t-il pas de passer au second plan ?

Je ne le pense pas une seconde, bien au contraire. Ces investissements seront tout autant nécessaires. La conviction de nos clients sur la nécessité de réduire leur empreinte carbone est intacte, qu'il s'agisse des

entreprises, des collectivités locales, des universités ou des particuliers. La prise de conscience que notre modèle de développement collectif n'était pas soutenable ne s'arrêtera pas avec cette crise. L'enjeu est que la reprise de l'activité économique se fasse dans une perspective de transition vers la neutralité carbone. Engie est bien positionné pour y répondre.

Les syndicats d'Engie ont écrit à Bruno Le Maire pour demander la suspension du dividende afin de préserver le bilan et la capacité d'investissement du groupe. Que leur répondez-vous ?

Les points de vigilance exprimés par les organisations syndicales – assurer la solidité de la liquidité du groupe et sa capacité d'investissement après la crise – sont évidemment partagés par la direction générale. Nous sommes attachés à préserver la solidité de notre bilan et Engie a une situation de trésorerie solide.

La semaine dernière, nous avons été l'une des premières entreprises à sortir à nouveau sur les marchés obligataires, qui s'étaient refermés pendant quelques jours, en émettant 2,5 milliards d'euros. Cela témoigne de la confiance des investisseurs. S'agissant du dividende, la décision appartient au conseil d'administration. ■

CLAIRE WAYSAND
Directrice générale
par intérim d'Engie

« Au total, environ 10.000 des 75.000 salariés français sont en chômage partiel aujourd'hui. »



Claire Waysand a pris la direction générale d'Engie par intérim depuis le départ d'Isabelle Kocher le mois dernier. *Photo Romuald Meigneux/Sipa*